

# COMMUNAUTES EDUCATIVES

éro 2

novembre 1978



dique de l'Association nale des Communautés atives (ANCE)

# CONTENU

- page 1 : congrès international de la FICE à Graz
- page 7: freizeit=
  pädarogik für
  behinderte
- page 12: ass. des institutrices pré= scolaires du G.D.L.
- page 13: création
  d'un centre de ré=
  adaptation profes=
  sionnelle pour han=
  dicapés physiques
- page 15: home Tarchamos
- page 17: l'identité de l'éducateur

communautés éducatives le périodique de l'A.N.C.E.

paraît 4 fois par an

adresse: Association Nat. des Communautés Educatives secrétariat 82, route d'Arlon

Capellen

numéro: 2

tirage: 300 exemplaires

tout paiement est à effectuer sur le compte CCP: 46918-67 de M.lle Alice Peffer (trésorière) 30a, Côte d'Eich, LUNEMBOURG

abonnement: 150 Fr ( 4 numéros)

membre associé (individuel): 200Fr (cotisation + abonnement membre d'honneur (individuel): à partir de 200Fr (cotisation abonnement)

membre actif (collectivités): 1500 rr (abonnement + cotisati

Le prochain périodique de l'association paraîtra fin février. Veuillez adresser les textes et articles destinés à être publiés au SECRETARIAT pour la mi-février 1979 au plus tard.



CONGRES INTERNATIONAL DE LA F.I.C.E. A GHAZ-IBETOVIO

leur devouent, de leur courtoisie et le la bonne organisati

Dans l'après-midi du 16 septembré, le congrès a été clos pa

(du 12 au 16 septembre 1978) se fadoramental astrono

Thème général:Les enfants et adolescents handicapés dans les commu-

Le congrès a été organisé par la section autrichienne. Il a été ouvert, dans la Grande Salle de la Foire Internationale de Graz, par le Président de la République Fédérale d'Autriche. Quatre conférences magistrales, traitant certains aspects du thème général, ont introduit les participants dans les travaux du congrès.

Six groupes de travail ont été constitués pour élaborer un document concernant les sous-thèmes suivants:

- I)L'enfant handicapé et sa formation scolaire.
- 2) L'adolescent handicapé et sa formation professionnelle.
- 3) L'enfant et l'adolescent handicapés dans la famille.
- 1) Les loisirs.
- 5) Familles d'accueil et petites unités.
- 6) Mesures de prévention et de Boste-cure.

Les bilans présentés par les présidents des 6 groupes de travail seront réunis dans une documentation qui sera transmise à 1'U.N.E.S.C.O.

La commission spécialisée "Lducateurs et Personnel" s'est réunie à Graz et a traité des problèmes relatifs à la formation du personnel éducatif.

Le programme du congrès comprenait également:
-des visites de différents types d'institutions;
-une exposition consacrée aux activités de la ville de Graz et du gouvernement de la Styrie dans le domaine de l'assistance aux handicapés;

-deux réceptions offertes aux délégués par le maire de traz et le chef du gouvernement de la Styrie;
-une soirée folklorique.

Tous les participants ont été invités à une excursion en chemin de fer historique qui les a menés dans une des plus charmante régions touristiques de la styrie et qui s'est terminée par un Dans l'après-midi du 16 septembre, le congrès a été clos par une manifestation solennelle au Steinberg à l'occasion du 20e anniversaire du Village d'Enfants de Steinberg.

Relevons que plus de vingt nations ont été représentées au congrès international de la F.I.C.E. à Graz et que l'échange de vues concernant les problèmes des enfants et adolescents handi-capés ont été très fructueux et inspireront certainement les activités futures de la F.I.C.E. et des associations nationales.

Nos collègues autrichiens méritent d'être vivement remerciés de leur dévouement, de leur courtoisie et de la bonne organisation du congrès à Graz.

d'electronie de l'entre de la contra de cast. de la contra de cast.

dray, par le Président de la Republique Péderale d'Autriche.

## CONSEIL FEDERAL

Le Conseil fédéral de la F.I.C.E. s'est réuni au début et à la fin du congrès international à Graz.Les discussions portaient sur les sujets suivants:

u terodelà unon sons itames di bristo d'Estante de seguent alle

1) Travaux des différentes commissions.

houvelle orientation: Monsieur Camille hermange (A.A.C.E.-France) se chargera des questions de législation.

Monsieur Marcel Reimen, Ier vice-président de l'A.N.C.L., a été proposé pour la commission scientifique. Cette commission se réunira probablement à Luxembourg en 1979.

2) Congrès de Dublin.

La section irlandaise organisera le prochain congrès de la F.I.C.E Ce congrès se déroulers du 2 au 6 juillet 1979, au St.Patricks College, à Dublin.

Thème général du congrès:L'enfant et ses besoins dans et en dehors

de la famille et la satisfaction de ces

besoins conformément aux principes énon
cés par la déclaration sur les droits

de l'enfant.

Les sections nationales ont été invitées à élaborer et à présente un document relatif au thème général.

3) Bulletin de la F.I.C.E.

Rédacteur responsable: Monsieur Frits Hoppe,

Hertogenbosch, Boterweg 7,

Pays-Bas

Des correspondants ont été désignés par les sections nationales représentées au Conseil fédéral.

Pour le Luxembourg, Monsieur E. Hemmen se chargera de la correspondance avec le rédacteur responsable.

- Le bulletin de la F.I.C.E. sera publié en trois langues: allemand, anglais et français. Il comprendra des informations des différentes sections nationales, le calendrier des manifestations, les informations du Secrétaire général, un thème général et des monographies de communautés éducatives.
- 4)Le Conseil fédéral a désigné les nouveaux vice-présidents et a préparé l'Assemblée générale qui s'est tenue à la fin du congrès.
- 5)Le prochain Conseil fédéral aura lieu à Charleroi au mois de décembre 1978.Il sera organisé par nos collègues belges.

Assemblée générale

L'Assemblée générale de la F.I.C.L. a eu lieu le 15 septembre 1978, à la fin des travaux du congrès international.

C.E. la section luxembourgeoise avait droit à trois délégués au sein de l'Assemblée générale. Elle était donc représentée par les collègues kreins Eugénie, Grandgenet Jules et Hemmen Emile.

C'est Monsieur Raoul Wetzburger, Président de la F.I.C.L., qui a ouvert l'Assemblée générale et qui a présenté l'ordre du jour:

- a) Rapports du président, du secrétaire général et du trésorier.
- b)Démission (conf. aux statuts) du président, du secrétaire général et du trésorier de la F.I.C.E.
- c) kenouvellement du Comité exécutif.
- d) Election des membres de la commission de contrôle des comptes.

ellivers problèmes

Suite à la démission de Monsieur Wetzburger, c'était Monsieur François, Président d'honneur de la F.I.C.E., qui présidait l'assemblée générale.

Pour les postes vacants il y a eu les candidatures suivantes: kaoul Wetzburger, président sortant;

Dr Cthmar Roden, secrétaire général sortant; Berbert Angst, trésorier sortant.

C'est à l'unanimité des délégués et par acclamation que le mandat des trois candicats a été renouvelé.

Comité exécutif actuel:

M. Raoul WETZBURGER (Belgique) - Président de la F.I.C.E.;

Dr Othmar RCDEN (Autriche) - Secrétaire général;

M. Herbert ALGST (Suisse) - Trésorier.

Conformément à l'article 8 des statuts, l'Assemblée générale a également procédé à l'élection des membres de la commission chargée du contrôle des documents financiers et de la caisse de la F.I.C.L.

velles orientations, au niveau des statuts et du programme d'activités, ont été retenues par l'Assemblée générale.

Un rapport plus détaillé et plus complet sera certainement adressé aux sections nationales par le secrétariat général de la F.I.C.E.

c.ll.

La rédaction du périodique de l'A.N.C.E.

veut permettre à tout membre de s'exprimer librement sur des expériences, des réalisations, des problèmes quotidiens ou d'ordre général concernant la vie des communautés éducatives.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION ET FAITES NOUS PARVENIR DES

Le périodique de l'A.N.C.E. concerne un moyen d'information qui atteint un grand nombre de communautés éducatives et qui pourra ouvrir le dialogue sur divers problèmes de grande importance.

Internationaler F.I.C.E.-Kongress in Graz:

FREIZEITPALDAGOGIK FUER BEHINDERTE

the same pairs and allow the same of the fines of the same of the same of the same of the same that the same that

(Schlussbericht der Arbeitsgruppe 4)

1) Das Recht auf Freizeit-und Sportaktivitäten gehört zu den Grundrechten der geistig Behinderten. Auch im Bereich dieser Tätigkeiten muss der geistig Behinderte als gleichberechtigter Partner angesehen werden.

- 2) Das Bedürfnis nach Freizeitaktivitäten besteht sowohl vom geistig Behinderten selber her als auch von der Familie des Behinderten und den Erziehungsgemeinschaften her.
  - 3) Der Freizeitbereich des geistig behinderten Menschen gehört zu einem entwickelten konzept heutiger Rehabilitation und schliesst auch kulturelle und soziale Tätigkeiten ein.
  - 4) Freizeitpolitik für Behinderte soll drei Schwerpunkte beinhalten:
    a) Bei allgemeinen freizeitpolitischen Massnahmen dafür zu sorgen,
    dass sie auch Behinderte mit ihren besonderen Bedürfnissen berücksichtigen.
    - b) Man soll auch bei Behinderten eine weitgehende Verselbständigung im Freizeitbereich anstreben.
- c) Nur für jeweils relativ geringe Anteile von Behinderten, insbesondere schwer und mehrfach Behinderte, sind verschiedene organisierte Hilfen im Freizeitsektor nötig.
- 5) Einschränkungen ergeben sich im Bereich der Freizeitgestaltung durch die sozial-ökologische Lebenssituation der geistig Behinderten. Man muss sich bewusst sein, dass die Isolierung Behinderter mit der Schwere der Behinderung korreliert. Deshalb müssen geistig behinderte Jugendliche durchwegs mit kontakten zu Personen zufrieden sein, von denen sie akzeptiert werden. Eine Keihe von Einschränkungen resultieren aus individuellen, persönlichkeitsspezifischen Zügen Behinderter.

  Durch negative Einstellungen von Mitbürgern und durch Vorurteile gegenüber Behinderten wird eine grössere Verhaltensvariabilität verhindert und werden die Möglichkeiten der Freizeitgestaltung in nichtbehinderter Umwelt eingeschränkt.

Ebenso muss man in diesem Zusammenhang auf die Bedeutung Erchitektonischer Schranken hinweisen. Bei der Schaffung neuer Sportund Freizeiteinrichtungen wird das Kehabilitationskonzept für Behinderte gewöhnlich nicht beachtet. Bei der Freizeitplanung für Behinderte steht deshalb immer wieder die Frage im Vordergrund, wie die vorhandene Infrastruktur Behinderten zugänglich gemacht werden kann.

- 6) Das Freizeitverhalten geistig Behinderter wird sowohl durch die Art und Schwere der Behinderung als auch durch sonstige Lebens-lagemerkmale bestimmt.
- 7) Geistig Behinderte, die ausserhalb der Erziehungsgemeinschaften leben, sind oft wegen fehlender Angebote oder mangelnden Zugangs zu Informationen über Freizeitmöglichkeiten benachteiligt. Durch weitgefächerte, angepasste Freizeitangebote mit verschiedenen Zielsetzungen sollen möglichst viele Behinderte angesprochen werden.
- 8) Das Freizeitverhalten bei geistig Behinderten unterscheidet sich wesentlich dadurch, dass ihm andere Funktionen zukommen als beim Nichtbehinderten. Dabei sollen folgende Zielsetzungen erreichbar gemacht werden:
- -Entwicklung der Kontaktfähigkeit zur Umwelt;
  - -crziehung zur Selbständigkeit; por len gegigdensand
- -Testen und Fördern von Neigungen und Fähigkeiten;
  - -Erkennen neuer Realitätsbereiche; doleand san an gara
  - -Verbesserung gestörter körperfunktionen durch sportliche Aktivitäte;
    - -Vermittlung von Selbstwertgefühlen;
  - -Aufbau neuer I dentifikationsmuster;
  - -Stimulierung in Bezug auf Gruppenerlebnisse;
  - -Aneignung eines erweiterten Handlungsrepertoires;
  - -Bewältigung von Konfliktsituationen.
  - Ziel aller Programme sollte eine weitgehende Verselbständigung im Freizeitbereich und die progressive Reduktion von Organisation sein.

tine deine von tinschränkungen resultieren

- 9) Das methodische Vorgehen soll durch eine gezielte und gut geplante Vorbereitungsarbeit gekennzeichnet sein. Die Ausarbeitung
  von Freizeitprofilen, von angepassten Freizeitprogrammen und
  von flexiblen Freizeitangeboten ist unerlässlich.

  Das methodische Vorgehen soll sich im Sinne einer tätigen Auf-
  - Das methodische Vorgehen soll sich im Sinne einer tätigen Aufgeschlossenheit vollziehen und die Förderung der Eingliederungsfähigkeit im auge behalten.
  - Der Behinderte soll auf allen Stufen der Freizeitaktivitäten

Damit der geistig Behinderte soziale Bewährungssituationen bestehen kann, müssen auf dem Wege zur Integration günstige Voraussetzungen für alle Beteiligten geschaffen werden. Für die Erziehungsgemeinschaften muss dabei die Oeffnung nach aussen das Grundprinzip jeder Freizeitaktivität sein.

Die grossen Schwankungen auf der Ebene der Angassungs-und Eingliederungsfähigkeit bei geistig Behinderten zwingen zu weitgehender Differenzierung und Individualisierung im Bereich der Freizeitaktivitäten.

- IO) Erzieher, die für die Organisation und Durchführung von Sportund Freizeitprogrammen verantwortlich sind, müssen durch Haftpflichtversicherungen hinreichend abgesichert sein. Jede Unklarheit im Bereich von Sicherheitsproblemen wirkt sich hemmend auf
  die Freizeitaktivitäten aus, wenn die Grenzen der Verantwortung
  für die Erzieher schlecht oder gar nicht definiert sind. Daher
  kann man nicht eindringlich genug auf die Notwendigkeit einer
  ausreichenden Versicherung hinweisen.
- II) Freizeitaktivitäten mit geistig Behinderten bieten dem Erzieher eine besondere Gelegenheit zur Beobachtung der Behinderten und geben ihm wichtige Hinweise im Bereich der gesundheitlichen Situation, der organischen und motorischen Leistungsfähigkeit, der innerseelischen Stimmungs-und Gefühlsgehalte, des psychokinetischen Antriebverhaltens, der Motivationsfähigkeit und des Sozialverhalzens. Sie erlauben ihm auch, eine Analyse und Auswertung der Resultate und der Rückwirkungen auf den Arbeits-und Ausbildungsbereich zu machen. Ueberhaupt kann die Wechselwirkung Erzieher-Behinderter zu neuen Attitüden zwischen Erzieher und Behinderten führen.

#### EMPFEHLUNGEN

AND SOLD SUCH AND THE WAY ONE THE THE WORLD AND SOLD THE SOUND THE

kreativen Anpassungsvorgänge bei geistig Behinderten dahingehend zu entwickeln, dass diese, im Rahmen des Nöglichen, an den
Freizeit-und Sportaktivitäten ihrer nicht behinderten Mitmenschen teilnehmen können. Den geistig Behinderten jenen Platz
einräumen, der ihnen in der Gesellschaft zukommt, bedeutet aber
zuallererst, ihnen Zugang zu allen Freizeit-und Sporteinrichtungen für Nichtbehinderte zu gewähren. In diesem Zusammenhang soll
man durch eine gezielte Oeffentlichkeitsarbeit auf Verhaltens-

änderungen bei Nichtbehinderten hinarbeiten.

Um die bisherigen Zufälligkeiten abzulösen, sind organisatorische Planungen und Entscheidungen nötig. Ihre Wirksamkeit ist durch bessere materielle Bedingungen und neue Initiativen zu steigern. Es ist eine absolute Pflicht der öffentlichen Stellen, die nötigen büdgetären Mittel bereitzustellen, um eine aktive Freizeitpädagogik sowohl zum Nutzen der Erziehungsgemeinschaften als auch zum Nutzen des Behinderten selbst zu gewährleisten.

Angesichts bestehender Mängel drängen sich gezielte rehabilitative Massnahmen im Freizeitbereich auf. Daraus ergibt sich die Notwendigkeit, neue Aktivierungsperspektiven auszuarbeiten.

Das Ausbildungsprogramm für Erzieher soll auch freizeitpädagogische Aspekte beinhalten.

Für die Tages-und Wochenendfreizeit sollen vorrangig Gebiet ausgebaut werden ,die auch mit öffentlichen Verkehrsmitteln erreicht werden können.

Durch dei Schaffung eines Dokumentationszentrums auf rebarden 196 unufdendend für Jiedaspoled erebased ente gionaler oder nationaler Basis sollen bessere Informations:

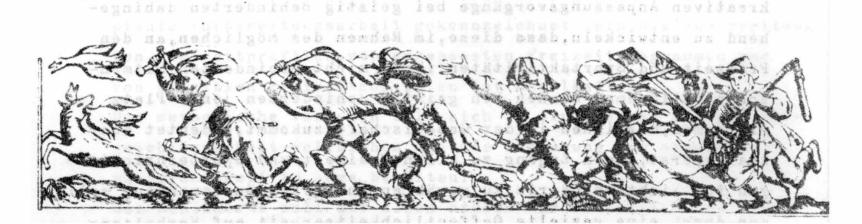
dem sollte man permanente kontakt-und Austauschmöglichkeiten für die Erzieher vorsehen.

and des

Nur durch eine Intensivierung der Freizeitdiskussion und Förderung von freizeitpädagogischen Initiativen können die Zielsetzungen der Freizeit-und Sportaktivitäten für geistig Behinderte erreicht werden. Ds bedeutet aber auch, dass man Freizeit nicht nur quantitativ aber auch qualitativ planen muss. Aus dem indifferenten Nebeneinander von Behinderten und Nichtbehinderten sollte ein tragfähiges und kreatives Miteinander werden.

E. Hemmen

olb, neddmed des efflos e Leiter des Arbeitskreises 4 et el



#### NOTE CONCERNANT LES COMMISSIONS SPECIALISEES

Le règlement intérieur de la F.I.C.E. précise que l'Assemblée Générale fixe, sur proposition du Comité Exécutif et du Conseil Fédéral, la liste des Commissions spécialisées, désigne les présidents et approuve la composition de chacune d'elles.

Les Commissions spécialisées doivent présenter au Conseil Fédéral un rapport sur le travail qu'elles ont effectué et lui soumettent leur programme de travail ainsi que - éventuellement - leur budget des dépenses et recettes. Le programme de travail doit souligner en particulier la coopération ( questions à étudier, statistiques etc.) qu'on attend des associations nationales.

Le président des Commissions spécialisées est chargé de convoquer les réunions et de présider les travaux.

Une circulaire de la F.I.C.E. invite les sections nationales à nommer leurs représentants dans les différentes commissions spécial= isées qui fonctionnent au sein de la Fédération Internationale. Nous prions les intéressés de bien vouloir informer le Secrétariat de l'A.N.C.E. de leur collaboration qui transmettra les propositions y afférentes à la F.I.C.E..

La constitution de l'Association des Institutrices Présonlair s'est sveres nocessaire par le isit, ome l'admention Tresent détacher et renvoyer au Secrétariat de l'A.N.C.E. Loom au Coll de creer des classes prescolaires dans des circonstances de cermines t le rorlement rrand-ducal du 23.9.1954 ... J' offre ma collaboration aux travaux de la commission of aud classe prescolatre. Toutefois, des enfants fréquentemes O Communication scientifique O Educateur
O Psychopédagogique O Corseils techniques about at a stagottal notice until eb entatant el dusel du 28.101196 l'oblination présolaire pour les enfaits ans du 5 ans ; ceci toutefois avec une souplesse adaptée à ces jeunes enfants: ( meaure démunie de nanctions ) Cette mesure a etc nrise avec les objectifs sulvents: PRENOM: Print as a transfer to the transfer and artal pusin sh (d -rodiffice per una lot en 1075, Depuis lors, les enseignants de l'éducation préscolaire ont la même l'ormation que cev de l'enseignement primaire à l'Institut Pédagogique de Luxembourg 

# Ioe ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION

#### DES INSTITUTRICES PRESCOLAIRES

ed Idmesant eup ealsein DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG.

L'Association des Institutrices Préscolaires a été fondée le 28 septembre 1968. Elle a pour but:

a) d'étudier les problèmes relatifs au développement, à l'éducation et à l'instruction des enfants de l'âge ou du niveau préscolaire;

de l'enseignement préscolaire;

et moraux de ses membres;

- d) d'élaborer, d'étudier et d'éditer du matériel éducatif; - e) de collaborer à toutes les oeuvres qui se rapportent à

l'éducation et à l'enseignement;
- f) d'entretenir des relations avec les autres secteurs de l'enseignement;

et professionnelle de ses membres.

( extrait des statuts - article 4)

La constitution de l'Association des Institutrices Préscolaires s'est avérée nécessaire par le fait, que l'Education Préscolaire connut dans notre pays une grande évolution à ce moment là. En effet en 1963, une modification de la loi scolaire obligea les communes de créer des classes préscolaires dans des circonstances déterminées par le règlement grand-ducal du 23.9.1964.
Sur 126 communes de notre pays, 9 seulement n'ont actuellement pas de classe préscolaire. Toutefois, ces enfants fréquentent les classes préscolaires des communes limitrophes.
Le taux de fréquentation des classes préscolaires s'élève pour les enfants de 4 ans à 89 %, pour ceux de 5 ans à 95 %. Concluons que la grande majorité des enfants est préscolarisée.

Le Ministre de l'Education Nationale a introduit par règlement grandducal du 28.10.1976 l'obligation préscolaire pour les enfants âgés de 5 ans; ceci toutefois avec une souplesse adaptée à ces jeunes enfants. (mesure démunie de sanctions ) Cette mesure a été prise avec les objectifs suivants:

- a) de continuer l'évolution de l'Education Préscolaire de ces dernières années;

- b) de mieux faire bénéficier les enfants des milieux défavori des avantages de cette éducation;

- c) de faciliter l'intégration du très grand nombre d'enfants étrangers dans les écoles luxembourgeoises.

La légère pénurie du personnel enseignant préscolaire va en diminuant et se réglera d'ici 2 ou 3 ans. Sa formation a été modifiée par une loi en 1973. Depuis lors, les enseignants de l'éducation préscolaire ont la même formation que ceux de l'enseignement primaire à l'Institut Pédagogique de Luxembourg. Toutefois la mise sur pied d'égalité des deux voies de formation n'a pu être réglée jusqu'à présent. G'est un des soucis que l'Association s'empresse de mener à bonne fir

A la veille de son Ioe Anniversaire, l'Association des Institut Préscolaires, certaine que le pain sur la planche ne lui manquera pas est décidée de continuer avec persévérance et dynamisme ses activités Création d'un centre de réadaptation professionnelle pour les handicapés physiques à Kreuzberg/Dudelange

La Ligue pour l'aide aux infirmes moteurs cérébraux se propose de réaliser à court terme avec le concours de l'Etat le projet cité sous rubrique. Le centre de réadaptation professionnelle assurera la formation professionnelle et la mise au travail de jeunes gens inadaptés physiques incapables de suivre l'enseignement postprimaire ordinaire ou d'être intégrés du point de vue professionnel soit dans le secteur public soit dans le secteur privé.

Ainsi sera comblée une grave lacune dans notre système de prise en charge des jeunes handicapés: en effet, dans le domaine des handicapés mentaux un certain nombre de centres de réadaptation professionnelle et d'ateliers protégés existent déjà, mais il y a un vide regrettable pour la propédeutique professionnelle et la mise au travail de jeunes gens atteints d'une infirmité motrice.

Les deux écoles étatiques s'occupant de l'éducation, de la scolarisation et de la rééducation des handicapés physiques au Grand-Duché de Luxembourg n'ont pas de complément au niveau de l'enseignement post-primaire de sorte que la plupart de ces élèves, une fois le terme de la scolarité obligatoire atteint, sont ren-renvoyés soit dans leur milieu familial, soit dans différents foyers peu ou plus ou moins adaptés à cette tâche. A ce sujet il n'est pas rare de retrouver certains handicapés physiques dans des maisons de retraite ou à la clinique neuro-psychiatrique de l'Etat.

Seront admis au centre de réadaptation les infirmes moteurs graves ayant quinze ans révolus et suffisant à un profil élémentaire de socialisation et de communication.

Paute de dépistage systématique la population des handicapés physiques au Grand-Duché ne peut être calculée que par extrapolation des chiffres se fondant sur des études étrangères: ainsi nous aurons à peu près cent infirmes moteurs âgés entre seize et vingt-cinq ans. Pour la phase de démarrage du centre de réadaptation il faut prévoir un effectif de vingt-cinq à trente jeunes gens, chiffre correspondant aux données réelles et aux demandes d'admission dont nous disposons actuellement.

Le centre comprendra quatre sections:

- la formation professionnelle qui constitue la suitelogique dans l'évolution scolaire du jeune handicapé physique ayant fréquenté auparavant l'une des écoles primaires spéciales afférentes;
- l'aide par le travail qui garantit une solution de placement professionnel pour ceux qui, arrivés au terme d'une préparation professionnelle, ne peuvent trouver un emploi dans le circuit économique normal;
- la section occupationnelle pour les handicapés physiques profonds incapables d'apprendre un travail élaboré;
  - le home résidentiel.

A moyen terme le centre sera réalisé en trois étapes:

- septembre 1979: mise en place de la section de formation pour un effectif de vingt-cinq à trente élèves et d'une partie de l'internat;
- septembre 1981: installation des premiers ateliers pour l'aide par le travail et la section occupaionnelle: septembre 1983: extension des 4 sections pour un effectif d'une cinquantaine de jeunes gens.

Il est très probable qu'un centre scientifique de recherche concernant la marche sera également installé au Kreuzberg; ceci sous la responsabilité du Prof J.Y. de la Caffinière.

Pour toute information ultérieure veuillez vous adresser à moi-même.

HOME TARCHAMPS

Ligue H.M.C. Ettelbruck Diekirch Vianden

Le 22 juillet 1977 la section régionale de la Ligue HMC "Fttelbruck (Cantons de Diekirch et de Vianden)" a acquis l'Hôtel Karels à Tarchamps afin de l'aménager en home destiné à l'usage des enfants handicapés

Le 17 décembre 1977 a lieu l'ouverture officielle en présence de M. le Secrétaire d'Etat Guy Linster. Dès la semaine suivante le home fut loué et cela jusqu'à la mi-octobre (colonies scolaires, colonies de vacances) Y ont séjourné surtout des enfants handicapés de différents Centres d'Education Différenciée, mais aussi des groupes de différentes maison d'enfants (Bettange/Mess, Croix-Rouge, Bertrange), des groupes de maisons pour jeunes gens (Dreiborn, Ateliers de réadaptation de Capellen). Une classe du primaire l'avait loué pendant une semaine. La Ligue HMC a organisé elle-même une colonie de vacances pour enf. h. au mois d'août.

La capacité maximum du home est de 25 personnes. Au ler étage se trouvent 7 chambres avec 25 lits. une salle de bain avec toilette, une salle de douche avec 3 douches, 8 lavabos et une toilette. Au rez-de-chaussée, il y a une entrée-réception une salle de séjour (avec TV) une salle à manger, une pièce pour les membres du personnel accompagnant, une cuisine équipée d'appareils modernes (y compris une lave-vaisselle), des toilettes. Le home dispose en ce moment de deux machines à laver et d'un séchoir. Les alentours du home seront aménagés et transformés en plaine de jeux. Les plans et le devis d'un architecte sont en ce moment à l'étude. En ce qui concerne les prix pour 1978 il y avait plusieurs possibilités: en voilà deux: Location de l'immeuble à 50 ft par personne par jour. 2) Pension complète à 250.-/p/j. Vu que les frais généraux (chauffage, électricité, entretien) sont plus élevés que prévus, le prix de location de l'immeuble

sera porté en 1979 de 50 à 80,90,100 & selon l'importance du

groupe. Le prix de la pension complète sera porté à 260 ou 270 fr. Il va de soi que les recettes ne pourront et me devront pas couvrir les dépenses. Ce qui importe, et tel est l'espoir de comité de la Ligue HMC Ettelbruck-Diekirch-Vianden, c'est que son home, mis à la disposition de tous les enfants défavorisés, connaîtra en 1979 le même succès qu'en 1978. Ce serait la meilleure façon de remercier tous ceux qui par leurs initiatives, leurs dons, leur travail, leurs réductions sur les prix pour fournitures etc, ont contribué à l'acquisition et à l'aménagement du home.

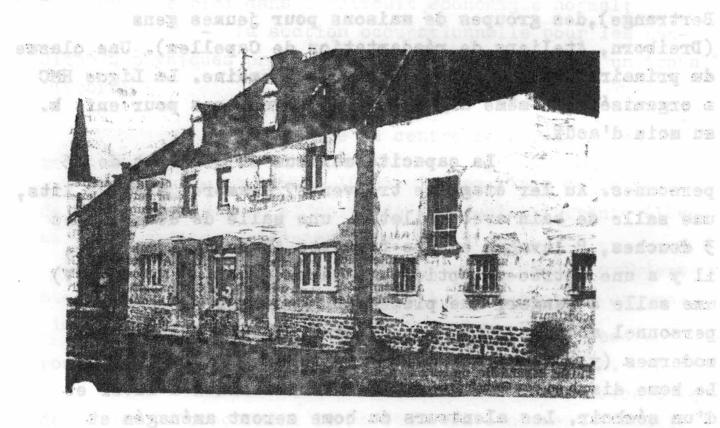
Pour tout autre renseignement ou pour une éventuelle location, veuillez vous adresser à:

Centres d'Education Différencies, mais aussi des groupes

de différentes maison d'enfants (Bettange/Mese, Croix-Mouse.

Jos. Gengler, 28, rue Dr. Klein, Ettelbruck Tél: 81 91 67 (domicile)

81 83 43 (Centre d'Ediff. Ettelbruck)





transforment en bisken für fente. Des plans et le devise d'un

emetatorio sur es coment à l'étade. En ce qui concerne

#### L'IDENTITE DE L'EDUCATEUR

association luxembourgeoise des éducateurs dipl.

les problèmes et les ocacina de la personne

### 1) Champ de travail

La profession de l'éducateur consistait d'abord dans le seul rôle de surveillant dans des pensionnats, des maisons d'enfants, des pénitenciers. Après avoir suivi une formation spécialisée, l'éducateur effectue à présent un travail socioéducatif.

De façon générale, on peut dire que l'éducateur s'occupe de personnes -enfants, adolescents, adultes- qui, à cause de troubles provenants de leur constitution, de circonstances de milieu, ou des deux causes à la fois, souffrent de difficultés d'adaptation et ont besoin de soins spéciaux.

Dans le détail, le champ de l'éducateur est le suivant:

-son intervention s'adresse à des personnes présentant des déficiences mentales, physiques, sensorielles, ou des troubles de comportement -il intervient auprès de personnes, qui ne sont pas nécessairement des inadaptés, mais qui, par leurs troubles d'apprentissage, de la relation et autres, qui risqueraient d'être engagées dans un processus d'inadaptation, si aucune prise en charge n'était effectuée

-il doit être disponible pour un soutien à long terme face à un inadapté, qui risquerait de perdre à nouveau son équilibre s'il ne pouvait se référer à un appui constant et valable

-il ne vise pas à effectuer une action isolée, mais il situera son intervention le plus possible dans un contexte de travail en équipe

-il entre en relation avec les parents ou les responsables de l'inadapté, avec sa cellule familiale, avec son milieu d'origine

-il voit les difficultés d'un individm, d'une famille, d'un groupe en rapport avec les données de la société

-selon les circonstances, il effectue des tâches administratives

-selon les besoins, son intervention se situe soit au niveau individuel, soit au niveau d'un groupe, soit au niveau d'un individu dans un groupe

#### 2) Lieu de travail

Le lieu de travail de l'éducateur varie suivant les problèmes et les besoins de la personne prise en charge:

- au niveau des centres et services spécialisés, des centres socio-éducatifs, des foyers, des maisons d'éducation, d'institutions pénitentiaires, d'institutions scolaires, des crêches, des centres culturels, des centres de retraités, d'aspitaux - au niveau familial will thee no elares no el

  - au niveau d'éducation rurale au niveau de quartiers

  - au niveau des différents Ministères: Education Nationale, Parille, Justice

# 3) Tâche et buts moude I sh quado al liste el anal

face à l'individu en à suserbs a noivrevretni non-

Dans son travail, l'éducateur devra adopter des méthodes d'intervention bien définies. basées sur une étude approfondie de l'individu:

a) communiquer avec l'individu en difficulté b) l'accepter et essayer de le comprendre

c) établir une relation avec lui

d) l'aider à trouver une solution à ses difficultés Dans l'interaction avec l'individu l'éducateur devra tenir compte de sa dynamique propre qu'il devra contrôler dans la mesure du possible. L'éducateur donnera à l'individu la possibilité de trouver un art de vivre, qui lui est propre, mais qui lui permet aussi de se situer face aux règles et aux valeurs fondamentales de la société. Dans son travail éducatif, l'éducateur cherche à réveiller et activer le plus possible les capacités intellectuelles de l'individu qui lui est confié. L'expression verbale y est importante. Elle apprend aux enfants à s'intégrer dans une société où il faut savoir s'exprimer aisément. Par des exercices qui demandent une réflexion et un raisonnement logique, l'éducateur donne à l'enfant le moyen de s'adapter et de communiquer plus aisément avec son entourage.

La tâche et les buts de l'éducateur face à l'inadapté pourraient se résumer dans la formulation suivante , telle qu'elle a été donnée au Congrès de l'UNARSEA (Union Nationale des Associations Régionales de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) à

su amab mainnealb an saucia un siguball, adopuda don

Lyon en 1962:
"L'éducateur de jeunes inadaptés est un travailleur social, technicien des relations humaines, qui contribue, en collaboration constante avec les autres techniciens du service ou de l'établissement au soutien, à la restructuration et à l'épanouissement de la personnalité, ainsi qu'à la normalisation des rapports sociaux des jeunes qui lui sont confiés, notamment en utilisant la relation individuelle et les interrelations de groupe, à travers les actes de la vie quotidienne et diverses activités dirigées ou spontanées"

#### -face aux parents

L'éducateur doit rechercher la collaboration des parents, du milieu d'origine pour améliorer la situation de la personne en difficulté. Il ne suffit pas de provoquer des changements auprès de l'enfant, si les problèmes de base, au miveau du milieu d'origine, ne sont pas pris en considération. Dans son travail avec les parents l'éducateur visera que l'environnement direct de l'enfant soit porteur de changements. En plus par ce travail, l'éducateur aboutit à une meilleure compréhension de l'individu en question.

#### - face à la société

L'éducateur se verra souvent contraint à mettre en cause certains aspects de la société: est-ce l'individu, ne se conformant pas aux normes établies par la société, qui est inadapté, ou est-ce la société elle-même, caractérisée par certaines structures et par un schéma de valeurs, qui ne permet pas à l'individu de s'épanouir?

#### -face à l'équipe

Par son approche, l'éducateur ajoute sa dimension dans une équipe pluridisciplinaire, où des professionnels de catégories différentes sont obligés de se compléter pour atteindre des objectifs communs. L'éducateur cherchera à inscrire les données essentielles de son travail dans une action coordonnée, afin d'éviter le morcellement de l'enfant. En outre, un travail en équipe valable lui permettra de remettre régulièrement en cause ses modalités d'approche et de travail.

En se référant à ces principes de base, l'éducateur aura comme but principal, celui défini par Ronnie Slutzky:

"L'éducateur n'est pas délégué par la société pour réduire l'enfant (l'adolescent, l'adulte) à des normes, mais chargé de l'armer le mieux possible pour qu'il puisse être lui-même dans un cadre social qui n'est pas 'le meilleur des mondes possibles', mais un monde hors duquel on ne saurait vivre et dont la potentialité d'évolution réside principalement dans l'existence de personnalités autonomes" , tailing . Long to a sum a stanger a sagant and a support of the

> telling up marker as . east en hebeldoud mer is d'origine, ne sont pas, pris en concideration. Inne sea travell even led caretts l'éducateur visce :

> > de l'initate en evertion.

porteur de changementa, de site por de dreweil

# Fonctions et Attitudes

L'éducateur assume un certain nombre de fonctions éducatives. qui exigent de sa part un certain nombre d'apprentissages en rapport avec les aspects sociaux, affectifs, psychomoteurs, culturels, cognitifs de la personnalité de l'enfant. L'éducateur remplit en effet :

selon les besoins l'éducateur doit écouter, conseiller, soutenir, rassurer, valoriser, dédramatiser, faciliter l'expression, ....

- une fonction normative
  il représente un certain nombre de règles et de valeurs
  fondamentales de notre société
- une fonction d'autorité
  il fait respecter ces règles et il protège l'inadapté contre
  ses pulsions
- une fonction identificatoire
  tout en donnant à l'inadapté des possibilités d'identification,
  l'éducateur constitue une image d'adulte; aussi peut-il
  remplir des fonctions parentales sans pour autant se
  substituer aux parents
- des fonctions spécifiques ces fonctions concernent l'apprentissage, le travail scolaire, la culture, les leisirs, l'intégration dans la société
- des fonctions diverses soin, hygiène, surveillance, protection, alimentation, habillement...

En 1964 lers du ler Congrès National en France, les éducateurs spécialisés ont défini des attitudes de base qui constituent le facteur d'unité de leur profession. Ces attitudesfondamentales varient selon la personnalité de chaque éducateur, le cas de chaque enfant, le plan et le cadre de l'intervention :

- attitude d'acceptation et de respect acceptation de la personne telle qu'elle est, sans jugement de valeur et sans fausse pitié
- attitude d'écoute percevoir les besoins d'autrui et donner une réponse à ceux-ci, sans recherche de soi dans les autres
- attitude d'engagement acceptation délibérée de vivre avec l'individu certains moments de sa réalité quetidienne
- attitude d'observation et d'évaluation le travail de l'éducateur implique des phases d'observations afin d'évaluer les désirs et les besoins de l'individu

- attitude de continuité
  l'aide apportée doit être régulière pour assurer à l'inadapté
  une sécurité fondamentale
- attitude d'authenticité
  l'éducateur agit autant par ce qu'il est, que par ce qu'il fait;
  dans la relation avec l'inadapté il tiendra toujours compte de
  sa personnalité

L'identité professionnelle de l'éducateur s'appuie toujours sur l'acquis du passé, mais la constante évolution des sciences de l'éducation, les changements permanents au niveau de la société, l'expérience personnelle et la remise en question régulière de soi-même inciteront constamment chaque éducateur à se (re) situer face à sa tâche.

#### BIBLIOGRAPHIE

- René HEBERT: Le métier d'éducateur spécialisé

  Jean-Pierre Delarge Ed. universitaires 1976
- Ronnie SLUTZKY : La personnalité de l'éducateur Ed. Médecine et Hygiène Genève 1966
- Michel LEMAY : Psycho-pathologie juvénile Ed. Fleurus Tome 2
- Maurice CAPUL : Les groupes rééducatifs Presses universitaires de France
- Revue internationale de l'enfant

LE PROCHAIN NUMERO VA PARAITRE FIN FEVRIER 1979

NOUS OFFRONS GRATUITEMENT A TOUTE COMMUNAUTE ET ORGANISATION EDUCATIVES NOS SERVICES DE PUBLICITE POUR CONFERENCE, BAZAR, KERMESSE, EXPOSITION, PORTE OUVERTE, OU TOUTE AUTRE FESTIVITE.

Renseignez-vous auprès du secrétariat!

ommission sports et loisirs commission sports et loisirs commission sp

In Rahmen des Freizeitprogramms der Association Nationale des Communautés Educatives wird eine Jugendgruppe, zusammengestellt aus Jungen und Mädchen verschiedener Schulen und Heimen (Foyer Bertchen, Jongenhém-Bettange, I.M.Pro-Cap, Centre médico-pédagogique-Mondorf, Centre de Réadaptation ) das Theaterstück

#### " DUERF OUNI STÄR "

aufführen, und zwar

am 15. Dezember um 20.15 in der Maison des Jeunes in Petingen

am 17. Dezember um 16.00 in der Porte Ouverte in Esch/Alzette

am 21. Dezember um 15.00 in der Sporthalle in Steinfort

ts et loisirs commission sports et loisirs commission sports et lo

sirs commission sports et loisirs commission sports et loisirs comm

#### SCHNEEFERIEN MIT DER ANCE IM FEBRUAR 1979

für Geistigbehinderte von 12-17 Jahren

Wo? in TRINS (1214m) Tirol

Wann? vom 18. bis 25. Februar 1979

Preis: 4800 Fr ( Fahrt mit dem Bus bis zum Hotel, Vollpension am Ferienort, Betreuung und Versicherung, alles einbegriffen )

TRINS ist wegen seines Sonnenreichtums und seiner bequemen Wanderwege ein idealer Ort für diejenigen welche von der Wintersonne profitieren wollen. Ausserdem ermöglichen die windgeschützten Wiesen einen regen Wintersportbetrieb bis in das Frühjahr hinein.

Weitere Auskünfte: Geoges JACOBI Tel: 54 34 65 oder 3 70 21 3,C.de l'espérance ESCH/ALZETTE

ssion sports et loisirs commission sports et loisirs commission spor